

L'industrie agroalimentaire craint une crise du sucre majeure

Mauvaise nouvelle pour les amateurs de douceurs, et plus encore pour ceux qui les fabriquent. Deux fédérations d'entreprises agroalimentaires utilisatrices de sucres ont tiré la sonnette d'alarme.

En effet, selon [l'Alliance 7](#) (qui regroupe des confiseurs, des chocolatiers et des biscuitiers notamment), et la Fédération des industries d'aliments conservés (confitures, compotes, etc.) annoncent que 20% des besoins des entreprises européennes de l'alimentaire pourraient ne pas être satisfaites par la production actuelle, victime d'une mauvaise récolte.

Pénurie ravageuse

Les stocks européens de sucre risquent en effet de tomber à un plancher de 760.000 tonnes en septembre selon les estimations de la Commission européenne, un niveau qui n'assure que 16 jours de consommation européenne, assure les organisations.

Autrement dit, déjà au-delà de la ligne rouge. Il existe pourtant des différences d'appréciation, [FranceAgrimer](#) considérant en effet que le stock disponible tourne plutôt autour de 900.000 tonnes. Mais les fédérations agroalimentaires, elles, estiment qu'il faudrait 1,5 million de tonnes de stocks pour assurer une sécurisation des approvisionnements.

Car ce que craint la profession, c'est de revivre la situation entre 2009 et 2011 où une pénurie de sucre avait déjà frappé le marché. Et laissé des souvenirs particulièrement douloureux.

«A cette époque nous sommes arrivés à une situation où des entreprises n'avaient plus assez de sucre pour alimenter leur production.

Conséquence : elles ont arrêtées leurs lignes de fabrication, et ont dû supporter des pénalités pour ne pas avoir fourni leurs clients.

Cela a représenté un vrai coût et a limité ensuite leurs investissements» explique Nelly Bonnet, responsable économie des filières et des marchés d'Alliance 7. Qui déplore que «les situations qui ont permis de sortir de la crise ont été prises, mais trop tard».

Arbitrages européens

Et pour cause, ces solutions touchent à des enjeux particulièrement délicats dans le secteur du sucre.

Première possibilité : recourir aux importations. Or, le sucre, produit agricole sensible, est protégé depuis 2006 par un système de quotas de production en Europe et des droits de douane dissuasifs pour toute importation hors [«zone ACP»](#) (Afrique-Caraïbe-Pacifique), faisant grimper la note de quasiment 100%.

Et la production en zone ACP a été particulièrement mauvaise la dernière saison, laissant peu de stocks disponibles. L'industrie agroalimentaire espère donc, comme lors de la dernière crise, avoir droit à un assouplissement temporaire du régime douanier.

Autre possibilité : réorienter une partie de la production du sucre, le «hors quota», réservée à la fabrication de produits à usage non-alimentaire, comme l'éthanol.

Le quota européen impose en effet un seuil pour l'alimentaire de 13 millions de tonnes de production en UE, tout ce qui dépasse constituant le hors quota et peut être stocké.

Autrement dit, l'Europe possède des réserves de sucres qui pourraient colmater une partie de la pénurie que craignent les industriels. Encore faut-il l'orienter dans l'alimentaire quand c'est nécessaire.

Ce que la [Commission européenne](#), pour l'instant, refuse : «Nous avons déjà fait la demande pour une réorientation du sucre hors quota pour l'industrie agroalimentaire.

Nous souhaitons sensibiliser la Commission afin de ne pas nous retrouver dans la situation de la dernière crise» explique Nelly Bonnet, qui ajoute que l'UE doit prendre des mesures équitables puisqu'«il existe en Europe une industrie de la raffinerie du sucre qui souhaite que l'on passe aussi par des importations qu'elle pourra raffiner dans ses usines».

Et ne pas se reposer uniquement sur du sucre hors quota, pourtant disponible immédiatement. Au nom de l'équité de traitement, la Commission propose généralement une solution «50/50» entre un relâchement des importations et une réorientation de la production de sucre.

Et pour la crise actuelle ? Bruxelles, qui semble attendre l'évolution de la situation, reste silencieux.

Source : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/03/19/20002-20160319ARTFIG00017-l-industrie-agroalimentaire-craint-une-crise-du-sucre-majeure.php>